

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2016003**

**Signataire : ABW**

Séance du Conseil Municipal du 21/01/2016

**RAPPORTEUR :** Le Maire

**OBJET :** Election des adjoints au Maire - Election des adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers

**EXPOSE :**

Au vu de la détermination du nombre d'adjoints, et d'adjoints chargés d'un quartier, il convient de procéder à leur élection.

Une fois ainsi élus, le Maire aura alors la faculté de leur accorder par arrêté municipal, une délégation de fonction leur permettant d'animer les politiques et secteurs dont ils auront la charge, le Maire demeurant néanmoins compétent sur l'ensemble de ces domaines. Si tous les adjoints élus disposent d'une délégation, le Maire pourra également conférer une délégation à certains conseillers municipaux.

Il est donc proposé au conseil municipal de procéder à l'élection des quatorze adjoints au maire, et d'élire dans un second temps, les quatre adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers, qui prendront rang immédiatement après les adjoints précités.

Ces élections se déroulent chacune au scrutin de liste à la majorité absolue, à bulletins secrets. Il s'agit de listes bloquées, sans possibilités de panachage ni de vote préférentiel. Tout vote doit porter sur une des listes reçues en séance par le doyen des membres du Conseil, sans altération, sauf à être considéré comme un vote nul. Si la majorité absolue n'est pas atteinte au premier ou au deuxième tour, le scrutin peut être emporté à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité à ce tour, la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée l'emporte. La parité n'est pas obligatoire dans la constitution de ces listes.

Il est proposé au Conseil de procéder à l'élection d'une liste de 14 adjoints et d'une liste de 4 adjoints de quartier.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**

-----  
**VILLE D'AUBERVILLIERS**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EXTRAORDINAIRE**

**DU 21 JANVIER 2016**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 41

**L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 21 Janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 13 janvier, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.**

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mmes RABAH Hana YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. GARNIER Daniel** Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par : M. KARMAN Jean-Jacques
M. PLEE Eric	Représenté par : M. WOHLGROTH Antoine
Mme MILLA Josiane	Représentée par : Mme LE MOINE Sandrine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par : Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par : M. BEAUDET Pascal
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

**Secrétaires de séance : M. KAMALA Kilani**

**Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale**

**Administration Générale**

**REF : DAJDAAG2016003**

**Signataire : ABW**

**OBJET : Election des adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L2121-2, L2122-2-1 et L2122-18-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°008 du 21 janvier 2016, fixant à quatre le nombre des adjoints de quartier à élire en application de l'article L2122-2-1 précité,

Considérant l'appel au dépôt de listes prononcé par la Maire,

Considérant qu'au terme de cet appel, la liste suivante a été déposée auprès du Maire, telle qu'elle demeure annexée, ensemble la présente délibération, au procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints :

Liste intitulée « A l'écoute, rassemblés, déterminés, pour vivre mieux à Aubervilliers »,

Considérant que l'élection des adjoints de quartier au scrutin majoritaire de liste à bulletin secret s'est déroulé dans les conditions intégralement relatées au procès-verbal susvisé ;

Considérant que les adjoints de quartier connaissent de toute question intéressant à titre principal le ou les quartiers dont ils ont la charge, veillent à l'information des habitants et favorisent leur participation à la vie du quartier ;

Considérant qu'ils peuvent recevoir délégation de fonction en plus de ces attributions ;

Considérant que la liste intitulée « A l'écoute, rassemblés, déterminés, pour vivre mieux à Aubervilliers » ;

a obtenu 37 voix au 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**PROCLAME** élue la liste intitulée « A l'écoute, rassemblés, déterminés, pour vivre mieux à Aubervilliers »,

**DIT** qu'en conséquence, les membres suivants du Conseil municipal sont élus adjoints au Maire selon le rang suivant :

15<sup>ème</sup> adjointe au Maire : **NEDELEC Sozig**

16<sup>ème</sup> adjoint au Maire : **CHIBAH Salah**

17<sup>ème</sup> adjoint au Maire : **MERCADER Y PUIG Maria**

18<sup>ème</sup> adjoint au Maire : **RUER Marc**

L'adjoint délégué

**Maria MERCADER Y PUIG**



Reçu en préfecture le : 22/01/2016

Publié le : 22/01/2016

Certifié exécutoire le : 22/01/2016

L'adjoint délégué

**Maria MERCADER Y PUIG**

